

Laurent Ternisien devient président de l'association Fidji

CARRIÈRES - 17.03.2016

Laurent Ternisien ©
DR

En direct du Mipim (Cannes) - Le conseil d'administration de l'association Fidji s'est réuni le 16 février pour élire le nouveau bureau de l'association.

Laurent Ternisien (EPRA) succède à Christian de Kerangal comme président. Eric Bouvier (Decimmo) est le nouveau secrétaire général et succède à ce poste à Bernard Boulenguiez. Carine Dassé (MSCI) est nommé trésorière. Ludovic Dodon (Covéa Immobilier) est nommé vice-président. Guillaume Fiastre (Taliance) est nommé vice-président en charge

de l'international.

« Cette nouvelle équipe souhaite, avec le soutien de Christian De Kerangal et Bernard Boulenguiez qui ont été chaleureusement remerciés de leurs efforts lors de l'assemblée générale, donner un nouvel élan à l'association qui par la modification de ses statuts souhaite dorénavant favoriser tous les échanges de données dans le secteur immobilier au niveau français et international, tout en continuant le développement du format standard d'échange Fidji », selon le communiqué de l'association.

A noter que les associations Gif et Fidji ont signé un protocole de collaboration, et travaillent à établir des outils d'échanges des données pour l'investissement immobilier français et allemand

L'objectif des deux associations est « de faciliter, par la standardisation, les échanges de données immobilières pour répondre aux exigences de rapidité et de fiabilité des marchés. L'actif immobilier étant considéré désormais comme un actif comparable aux autres actifs financiers, il lui faut répondre à ces exigences de transfert, et d'analyse, quasi instantanés, ainsi qu'au développement d'une réglementation transnationale de plus en plus exigeante ».

La coopération engagée doit permettre de bénéficier de l'expérience concrète acquise en France avec Fidji et d'entrer directement dans une coopération internationale qui pourra être progressivement étendue géographiquement à d'autres acteurs.

Laurent Ternisien précise : « Le but de ce partenariat est de faciliter les opérations immobilières des détenteurs de patrimoines internationaux et de réduire le cout global des échanges de données. L'internationalisation des patrimoines immobiliers constitue désormais une tendance majeure et irréversible. Les données doivent donc être collectées, transformées et consolidées à partir de différents pays et de plusieurs systèmes d'informations. Il est donc nécessaire pour tous d'intégrer rapidement ces aspects dans le développement de nos normes professionnelles ».